

On rapporte que le premier ministre de l'Inde, M. Nehru, a dit que la limitation des naissances est le seul moyen de réduire le surpeuplement de l'Inde.

La nouvelle répartition des sièges à la Chambre des communes n'est pas une question qui relève directement du Sénat. C'est quand même une question d'intérêt général qui revêt de l'importance. Le rajustement de la représentation a lieu à peu près à tous les dix ans, à la suite du recensement décennal. D'après l'augmentation ou la diminution de sa population, chaque province voit augmenter ou diminuer le nombre de ses représentants à la Chambre des communes, ce qui exige des changements dans la répartition des sièges. Il n'y a pas lieu de prévoir de difficulté dans l'application juste et équitable de ce nouveau régime de répartition. Tous les partis y collaboreront, j'en suis sûr.

On nous demandera de ratifier le traité de paix avec le Japon. A mesure que s'accroît le nombre de traités semblables, augmentent les chances de paix et de stabilité pour un univers si troublé. Sans doute, le Japon est-il entré par fourberie, dans le dernier conflit mais il a expié sa faute. Il a été inexorablement vaincu. Le traité protège suffisamment contre une renaissance possible de son esprit militariste. Il n'est pas impossible que cette grande nation devienne le bastion avancé qui protégera l'Orient contre les nouveaux assauts du communisme.

L'épidémie de fièvre aphteuse dans l'Ouest est catastrophique pour les éleveurs de bétail du Canada et pour le pays tout entier. Mais personne n'est ici volontairement coupable. Fort heureusement, la science vétérinaire a progressé du même pas que la science médicale: nous pouvons espérer un triomphe rapide et complet sur la maladie, et escompter le rétablissement du commerce du bétail ainsi que la réouverture du marché américain qui présente pour nous tant d'avantages.

Nous avons lu, dans le discours du trône, qu'une partie de l'armée canadienne est aujourd'hui intégrée à l'armée de l'Atlantique-Nord en garnison en Europe; c'est avec satisfaction que nous avons appris qu'à Lisbonne, au cours de la réunion terminée le 26 février dernier, les ministres des Affaires étrangères et des Finances de quatorze nations de l'Atlantique-Nord ont signé des accords; ces accords tendent à armer l'Allemagne et à créer dans les plus brefs délais un organisme de défense de l'Occident. On a tracé les épures du programme d'ensemble qui permettra aux nations de l'Ouest de résister à l'agression communiste, d'organiser avec le maximum d'efficacité un quartier général non militaire à Paris, qui fonctionnera tout à côté du Com-

mandement Suprême Militaire; en outre, on va mettre à la disposition du général Eisenhower 50 divisions et 4,000 avions, effectifs qui devront être doublés en deux ans.

En dépit des guerres et de l'inflation, de récoltes de céréales humides, d'une épidémie de fièvre aphteuse qui a pris les proportions d'une calamité nationale, en dépit de toutes ces catastrophes (et de quelques autres, sans doute, qu'on n'a pas énumérées), nous constatons avec joie que notre pays jouit d'une grande prospérité. Bien des nations du monde, s'estimeraient heureuses de pouvoir partager quelque peu notre bonne fortune. Nos industries tournent à plein, notre production nationale et notre revenu national ont battu tous les records. En d'autres termes, le Canada jouit de finances saines et, chaque jour, il grandit en force et en stature. Il y a bien moins d'un siècle, notre pays n'était qu'une possession coloniale de l'Empire; aujourd'hui il est devenu un membre indépendant, à statut égal, du Commonwealth britannique, doyen des nations après le Royaume-Uni et il occupe le sixième rang dans l'univers tout entier. Notre élite dans l'industrie, les sciences, les affaires, la politique et la défense nationale, est animée d'un esprit remarquable qui la pousse à servir loyalement la nation; que craindrions-nous donc pour l'avenir du Canada?

(Texte)

L'honorable L.-M. Gouin: Honorables sénateurs, c'est un insigne privilège pour moi d'appuyer la résolution qui vient d'être proposée de si excellente façon. Mes premières paroles seront des mots de félicitations et de remerciements et aussi des mots de regrets. Je dois d'abord remercier mon honorable ami, notre dévoué Leader au Sénat, d'avoir bien voulu me demander, en son nom et au nom de notre très distingué Premier Ministre, d'accepter la tâche que j'ai l'honneur d'exécuter en ce moment. J'ai ainsi l'occasion d'exprimer mon approbation du texte du Discours du Trône et de vous demander d'approuver à cette occasion la politique vraiment canadienne, la politique sage et éclairée du gouvernement que dirige avec une admirable compétence ce grand homme d'État qu'est le Très Honorable Louis St-Laurent. Je suis heureux de corroborer le témoignage de confiance qu'a si bien formulé notre honorable collègue qui vient de parler avant moi; je lui offre bien sincèrement mes félicitations les plus vives.

Ce sont maintenant des mots de condoléances que je dois prononcer sans plus tarder, car nous nous réunissons en des jours de deuil national. Notre bien-aimé Souverain est mort le mois dernier. Le Roi des Rois